

## Compte courant Club Entrepreneurs



Pour faciliter la gestion quotidienne de votre activité, FIDUCIAL Banque a conçu, pour vous, le compte courant Club Entrepreneurs.

Le compte courant permet de gérer et d'effectuer l'ensemble de vos opérations bancaires, mais aussi de disposer des moyens de paiement dédiés à votre activité.

### Les 6 atouts de l'Offre



#### Une tarification compétitive

La cotisation du Compte Club Entrepreneurs est de 15 € par mois.



#### Commission de mouvements incluse

Commission de mouvements incluse jusqu'au seuil annuel de 800 000 € de flux au débit.



#### Banque en ligne

Accès aux services de banque en ligne.



#### Compte courant professionnel

Gestion incluse de vos opérations courantes (chèques, virements, prélèvements).



#### Carte VISA Business FIDUCIAL Banque

Octroi d'une carte de paiement VISA Business.



#### Compte rémunéré dès le 1<sup>er</sup> Euro

Rémunération des soldes du compte courant dès le 1<sup>er</sup> € selon les conditions en vigueur.



### Les étapes de souscription

- ➔ Contactez nos équipes soit par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 19h au **09 69 323 313** soit par e-mail : **contact.banque@fiducial.fr**
- ➔ Envoyez directement les documents listés ci-dessous à l'adresse suivante :  
**Département Relation Clients - FIDUCIAL Banque**  
**30 rue Sergent Michel Berthet - 69258 Lyon Cedex 09**
- ➔ Dès réception de vos éléments, nous vous confirmons l'ouverture de votre compte **sous 24h**.

### Les pièces à nous fournir

		Entreprise individuelle	Société	Association
2 justificatifs d'identité du dirigeant	CNI (obligatoire), Passeport (obligatoire à défaut de CNI), permis de conduire. Copie recto/verso	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	K-bis de moins de 3 mois ou inscription au RCS ou au Registre des Métiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/> (si immatriculée)
Justificatifs liés à l'activité professionnelle	Statuts signés ou projet de statuts pour les créations	-	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Justificatif de domicile de moins de 3 mois : quittance eau, électricité...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres	Dernière liasse fiscale ou dernier avis d'imposition ou prévisionnel pour les créateurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	RIB ou IBAN	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Chèque d'un montant minimum de 150 €	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

### VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

#### “Quels sont les coûts liés à l'utilisation de mon Compte Entrepreneurs ?”

- La cotisation du Compte Club Entrepreneurs est un forfait de 15 € / mois. Elle intègre l'essentiel des coûts liés à la gestion des flux, notamment les commissions de mouvements.

#### “Comment fonctionne la rémunération du compte ?”

- Les intérêts créditeurs sont calculés sur le solde créditeur journalier de votre compte, au taux applicable en vigueur, dès le 1<sup>er</sup> € selon les conditions en vigueur.

#### “Tous les professionnels sont-ils éligibles au compte Entrepreneurs ?”

- Ce compte s'adresse aux TPE (réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1.5 millions d'€), artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales.